



Assemblée générale

Distr. générale
2 janvier 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 133 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'Assemblée générale, par sa résolution 54/278 du 15 juin 2000, a approuvé les prévisions de dépenses pour cette période, dont le montant brut s'élevait à 9 317 400 dollars (montant net : 8 481 300 dollars).

Par la même résolution, l'Assemblée a décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 le solde inutilisé de 451 800 dollars, le produit des intérêts de 114 000 dollars et les recettes diverses de 1 166 000 dollars, soit un montant total de 1 731 800 dollars, provenant de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et de répartir le solde d'un montant brut de 7 585 600 dollars (montant net : 6 749 500 dollars) entre les opérations de maintien de la paix qui seront en activité au cours de la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 afin d'assurer le financement de la Base pendant ladite période. Ces montants sont pris en compte dans les budgets respectifs des missions concernées.

Les dépenses pour la période se sont élevées à 7 755 000 dollars en valeur brute (montant net : 7 067 000 dollars) laissant un solde inutilisé d'un montant brut de 1 562 400 dollars (montant net : 1 414 300 dollars). Ce solde s'explique essentiellement par des économies dues à une réduction des dépenses relatives au personnel civil, des dépenses opérationnelles et des contributions du personnel.

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale concernant le financement de la Base de soutien logistique sont énoncées au paragraphe 15 du présent rapport.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Exécution du budget	4–12	4
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.....	13–14	6
IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-sixième session...	15	7
Annexes		
I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : état récapitulatif.....		8
II. Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts		10
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.....		13
IV. Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		14

I. Introduction

1. Dans son rapport du 1er février 2000 (A/54/733), le Secrétaire général a présenté le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, dont le montant brut s'élevait à 9 317 000 dollars (montant net : 8 481 300 dollars). Les ressources prévues devaient permettre de financer un effectif civil composé de 23 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 13 agents du Service mobile) et de 83 agents locaux. Elles devaient également permettre de financer les dépenses ci-après : aménagement, rénovation et entretien des locaux, matériels de transport, de transmissions et autres, services contractuels et appui électronique pour la Base. Le Secrétaire général proposait que les dépenses pour la période soient réparties entre les opérations de maintien de la paix en activité au cours de la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 au prorata du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la Base pendant ladite période.

2. Au paragraphe 31 de son rapport en date du 10 avril 2000 (A/54/841/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale approuve les prévisions du Secrétaire général, à savoir le budget d'un montant brut de 9 317 400 dollars (montant net : 8 481 300 dollars), déduise des ressources à prévoir le solde inutilisé de 451 800 dollars, le produit des intérêts de 114 000 dollars et les recettes diverses de 1 166 000 dollars, soit un montant total de 1 731 800 dollars, provenant de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et répartisse le solde d'un montant brut de 7 585 600 dollars (montant net : 6 749 500 dollars) entre les opérations de maintien de la paix qui seront en activité au cours de la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 afin d'assurer le financement de la Base pendant ladite période.

3. Par sa résolution 54/278 du 15 juin 2000, l'Assemblée générale a approuvé les prévisions de dépenses de la Base pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, dont le montant brut s'élève à 9 317 400 dollars. L'Assemblée a également décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 le solde inutilisé de 451 800 dollars, le produit des intérêts de 114 000 dollars et les recettes diverses de 1 166 000 dollars, soit un montant total de 1 731 800 dollars, provenant de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, et de répartir le solde d'un montant brut de 7 585 600 dollars (montant net : 6 749 500 dollars) entre les opérations de maintien de la paix qui seront en activité, au prorata du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la Base pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. On trouvera au tableau 1 la ventilation des ressources.

Tableau 1
Montants fournis par les opérations de maintien de la paix
 (En dollars des États-Unis)

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>Montant</i>	
	<i>Brut</i>	<i>Net</i>
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	322 085	286 584
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD)	274 295	244 062
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	1 089 216	969 161
Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA)	1 138	1 012
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)	391 038	347 937
Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)	530	473
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)	365 778	325 461
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)	222 865	198 300
Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)	3 741 370	3 328 988
Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)	1 177 285	1 047 522
Total	7 585 600	6 749 500

II. Exécution du budget

4. Par sa résolution 54/278, l'Assemblée générale a autorisé un effectif civil composé de 23 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 13 agents du Service mobile) et de 83 agents locaux. Au cours de l'exercice considéré, le taux de vacance de postes moyen a été de 29 % pour le personnel international, du fait de retards dans le recrutement dus à l'impossibilité d'attirer du personnel qualifié. La situation a été aggravée par l'affectation de personnel de la Base recruté à titre temporaire ou des réaffectations à long terme à d'autres missions pour fournir un appui technique et administratif. Les effectifs limités ainsi que le surcroît de travail dans les domaines des opérations aériennes, de la formation, des transports et de la logistique ont fait peser une lourde charge sur le personnel restant, en particulier dans les services chargés du personnel, des finances, des achats et de la liaison.

5. Malgré les difficultés susmentionnées, la Base de soutien logistique a pu satisfaire rapidement les besoins de la nouvelle Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) et contribuer à l'élargissement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)

et de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Elle s'est occupée de 477 expéditions à l'appui de différentes missions, d'autres opérations, de la Division de l'administration et de la logistique des missions au Siège de l'ONU et d'autres entités ne relevant pas du Secrétariat. Ces envois, d'une valeur de 103 469 585 dollars et d'un poids de 10 499 896 kilogrammes, se répartissaient comme suit : du matériel d'une valeur de 98 780 413 dollars pour les missions, du matériel d'une valeur de 730 386 dollars pour les autres opérations, du matériel d'une valeur de 165 382 dollars pour le Siège et du matériel d'une valeur de 3 793 404 dollars pour d'autres entités ne relevant pas du Secrétariat. Soixante-huit pour cent des envois (69 999 721 dollars) représentaient des transbordements, 29 % (30 050 872 dollars) provenaient de la réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions et des lots d'équipement de départ pour les missions et les 3 % restants (3 418 992 dollars) étaient constitués d'effets personnels, de matériel remis en état et d'envois destinés au Programme alimentaire mondial. En ce qui concerne les envois ayant transité par la Base, des inspections ont été effectuées et des rapports de réception et d'inspection ont été élaborés pour du matériel d'une valeur de 46 826 909 dollars avant le transfert. Cette procédure est en vigueur depuis octobre 2000.

6. Au total, 1 737 envois d'une valeur de 134 754 549 dollars et d'un poids de 16 715 518 kilogrammes ont été reçus par la Base et traités. Ces envois comprenaient du matériel d'une valeur de 24 067 628 dollars provenant de missions de maintien de la paix, du matériel d'une valeur de 110 583 780 dollars envoyé par des fournisseurs locaux et internationaux ainsi que du matériel d'une valeur de 103 141 dollars envoyé par le Siège. La Base a établi des bons de commande d'une valeur de 9 262 801 dollars pour les envois concernant les missions de maintien de la paix. Au total, 1 675 rapports de réception et d'inspection ont été élaborés pendant la période considérée.

7. La Base a poursuivi ses tâches qui consistent à maintenir deux lots d'équipement de départ pour les missions, à remettre en état, à entretenir et à stocker les avoirs réutilisables des missions en liquidation, ainsi qu'à entretenir le matériel de réserve. Le matériel redistribué aux missions de maintien de la paix comprenait des groupes électrogènes, des conteneurs réfrigérés, des tentes, des logements préfabriqués, des blocs sanitaires et des blocs-cuisines, des unités d'entreposage Rubb Halls et diverses fournitures non durables.

8. Des locaux supplémentaires ont été mis à disposition à la Base grâce à l'installation d'unités Rubb Halls pour le stockage de matériel utilisé, dont cinq envois de matériel d'une valeur de 4 409 500 dollars provenant de la liquidation de la Mission civile internationale d'appui en Haïti (MICAH).

9. Au paragraphe 9 de sa résolution 52/1 B du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a approuvé la politique de financement qui prévoit d'inclure dans le budget de liquidation des missions un montant égal à 30 % de la valeur totale après amortissement du matériel devant être transféré à la Base, pour financer la réparation, la remise en état et l'entretien de ce matériel. Cependant, la MICAH n'avait prévu qu'un montant de 205 000 dollars pour la remise en état de ses avoirs, dont 100 000 dollars ont servi à remettre en état le matériel destiné à la MONUC.

10. L'amélioration du centre de communication s'est poursuivie avec l'installation et la mise en service, en avril 2001, d'une deuxième antenne de 9,3 mètres pour les liaisons par satellite et le renforcement de divers autres éléments. Il en est résulté

une amélioration de la capacité du système et de la qualité des services fournis aux différentes missions, en particulier à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Cette antenne était nécessaire pour les transmissions de l'ATNUTO car elle relie le faisceau de la région de l'océan Indien à la région de l'océan Atlantique afin d'établir les liaisons entre l'ATNUTO et le Siège de l'ONU. Un nouveau Centre de contrôle du réseau a été créé grâce à des aménagements aux locaux pour abriter le central téléphonique renforcé, en vue de desservir la MONUC, ainsi qu'un laboratoire pour le central téléphonique, en vue de former le personnel au centre de formation de la Base de soutien logistique. Le Centre de contrôle du réseau offre aussi de l'espace pour agrandir la salle du serveur en vue des nouveaux projets résultant des progrès des technologies de l'information. On a également mis à niveau le réseau local en remplaçant certains des principaux composants par des câbles en fibre optique et en installant un système de liaison à laser de 100 mégabytes. Il faut noter que ces aménagements, entrepris essentiellement en ayant à l'esprit certaines missions données, ont été financés en conséquence.

11. Du fait de la rénovation en cours du centre de formation, certaines activités de formation ont été temporairement transférées ailleurs. Néanmoins, un appui a été fourni pour 26 stages de formation organisés en coopération avec la Division de l'administration et de la logistique des missions. Neuf ont été financés par le budget de la Base de soutien logistique à concurrence de 37 000 dollars et les 17 autres au moyen de la facturation inter-missions. Les stages, qui ont porté sur la logistique, les communications, le traitement électronique de l'information et les finances, ont accueilli 346 participants provenant de 20 opérations des Nations Unies, y compris la Base de soutien logistique.

12. Bien que les opérations aériennes ne constituent pas une part importante de ses activités, la Base de soutien logistique a été chargée de la répartition des tâches pour huit avions IL-76 fournis à la MONUC en vertu de lettres d'attribution et dont trois étaient sur place. Les avions servaient à transporter de grandes quantités de marchandises de Brindisi à destination de la MINUSIL, de la MONUC et de la MINUEE ainsi qu'à assurer des services de transport pour l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, la MINUK, la MINUBH, l'ATNUTO et la MICAH.

III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

13. Comme indiqué au tableau 2, alors que le crédit ouvert aux fins du financement de la Base de soutien logistique pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 était de 9 317 400 dollars en valeur brute (montant net : 8 481 300 dollars), les dépenses se sont élevées à 7 755 000 dollars, dont un montant de 2 373 900 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en a résulté représente, en valeur brute, 17 % du montant réparti. On trouvera à l'annexe I au présent rapport un récapitulatif des informations relatives à l'exécution du budget pour la période, à l'annexe II des renseignements complémentaires concernant les principaux écarts et à l'annexe IV un tableau indiquant les montants répartis et les dépenses par principale catégorie.

Tableau 2
Montants répartis et dépenses
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel civil	4 471,7	3 620,1	851,6
Dépenses opérationnelles	3 966,6	3 407,2	559,4
Autres programmes ^b	43,0	39,7	3,3
Contributions du personnel	836,1	688,0	148,1
Montant brut des ressources	9 317,4	7 755,0	1 562,4
Recettes provenant des contributions du personnel	(836,1)	(688,0)	(148,1)
Montant net des ressources	8 481,3	7 067,0	1 414,3
Contributions volontaires en nature budgétisées	—	—	—
Contributions volontaires en nature non budgétisées	—	—	—
Total des ressources	9 317,4	7 755,0	1 562,4

^a Y compris un montant de 2 373 900 dollars correspondant aux engagements non réglés.

^b Non compris les dépenses de personnel.

14. On trouvera dans le tableau 3 et à l'annexe III des informations concernant le déploiement du personnel civil pendant la période considérée.

Tableau 3
Effectifs autorisés, postes pourvus et taux de vacance de postes pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Personnel international	23	16	29
Personnel local	83	82	1

IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-sixième session

15. L'Assemblée générale doit décider d'affecter le solde inutilisé d'un montant brut de 1 562 400 dollars (montant net : 1 414 300 dollars), le produit des intérêts (323 000 dollars), le montant des recettes diverses (35 000 dollars) et le montant des économies ou annulations d'engagements de l'exercice précédent (285 000 dollars) au financement des dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Annexe I

Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>(1) Montant réparti^a</i>	<i>(2) Dépenses non renouvelables</i>	<i>(3) Total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>(4) = (1 - 3) Écart</i>
I. Personnel civil				
Personnel international et personnel local	4 471,7	–	3 620,1	851,6
Total, catégorie I	4 471,7	–	3 620,1	851,6
II. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 029,8	361,2	898,9	130,9
2. Transports	374,9	137,2	259,9	115,0
3. Transmissions	727,4	244,3	628,5	98,9
4. Matériel divers	1 160,5	719,1	1 015,6	144,9
5. Fournitures et services	629,0	–	559,6	69,4
6. Fret aérien de surface	45,0	–	44,7	0,3
Total, catégorie II	3 966,6	1 461,8	3 407,2	559,4
III. Autres programmes				
Programmes de formation	43,0	–	39,7	3,3
Total, catégorie III	43,0	–	39,7	3,3
IV. Contributions du personnel	836,1	–	688,0	148,1
Montant brut des ressources, catégories I à IV	9 317,4	–	7 755,0	1 562,4
V. Recettes provenant des contributions du personnel	(836,1)	–	(688,0)	(148,1)
Montant net des ressources, catégories I à V	8 481,3	1 461,8	7 067,0	1 414,3
VI. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
VII. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–
Total	9 317,4	1 461,8	7 755,0	1 562,4
VIII. Autres recettes/ajustements				
Revenus des placements				323,0
Autres recettes/recettes accessoires				35,0
Contributions volontaires en nature				–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti^a</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
Ajustement pour l'exercice précédent				—
Économies ou annulations au titre d'engagements d'exercices précédents				285,0
Total, catégorie VIII				643,0

^a En application des dispositions du paragraphe 9 de la résolution 54/278 de l'Assemblée générale.

Annexe II

Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts

Personnel civil

*Montant réparti : 4 471 700 dollars; dépenses : 3 620 100 dollars;
écart : 851 600 dollars*

1. Le solde inutilisé de 851 600 dollars résulte essentiellement d'un taux de vacance de postes moyen de 29 % pour le personnel international et des répercussions des variations des taux de change sur les traitements locaux. Le taux de vacance de postes élevé était imputable à des retards dans le recrutement liés à la difficulté d'attirer du personnel qualifié dans le lieu d'affectation et à l'absence de personnel d'autres missions affecté à titre temporaire. Dix fonctionnaires avaient été absents pour cause de mission pendant 8 à 9,5 mois au cours de la période considérée. Le tableau ci-après énumère les missions auprès desquelles certains fonctionnaires ont été réaffectés pour des périodes allant de 3 à 9,5 mois :

<i>Mission de réaffectation</i>	<i>Nombre de fonctionnaires concernés</i>
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)	3
Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).	1
Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)	1
Total	5

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 3 966 600 dollars; dépenses : 3 407 200 dollars;
écart : 559 400 dollars*

2. Le solde inutilisé, d'un montant de 559 400 dollars, est dû à une baisse des dépenses effectives au titre des rubriques Locaux/hébergement (130 900 dollars), Transports (115 000 dollars), Transmissions (98 900 dollars), Matériel divers (144 900 dollars), Fournitures et services divers (69 400 dollars) et Fret (300 dollars).

Locaux/hébergement

*Montant réparti : 1 029 800 dollars; dépenses : 898 900 dollars;
écart : 130 900 dollars*

3. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique résulte du non-remplacement du collecteur de récupération des huiles qui, après inspection, s'est avéré être encore utilisable et du coût réel moins élevé que prévu du nouveau système de prévention des incendies.

Transports

*Montant réparti : 374 900 dollars; dépenses : 259 900 dollars;
écart : 115 000 dollars*

4. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique est dû essentiellement à une modification du nombre et du type de véhicules achetés et à l'annulation de la commande de matériel de manutention qui, en tant que besoin opérationnel immédiat, été acquis au cours de la période précédente. Le matériel en question a été acheté localement pour satisfaire aux normes locales en matière de sécurité et d'émissions. En outre, les dépenses pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien ont été moins élevées que prévu car le parc de véhicules légers est en cours de remplacement et l'achat de pièces de rechange destiné aux nouveaux véhicules a été annulé.

Transmissions

Montant réparti : 727 400 dollars; dépenses : 628 500 dollars; écart : 98 900 dollars

5. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique résulte principalement de la modification du nombre et du type d'articles achetés, du coût moins élevé que prévu du matériel d'atelier, de la révision à la baisse des dépenses liées aux pièces de rechange, aux réparations et à l'entretien et de l'évolution généralement favorable des taux de change.

Matériel divers

*Montant réparti : 1 160 500 dollars; dépenses : 1 015 600 dollars;
écart : 144 900 dollars*

6. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique est dû principalement au coût moins élevé que prévu du matériel de bureautique, et a servi en partie à financer l'augmentation des dépenses liées au matériel de bureau destiné au personnel temporaire et à d'autres types de matériel.

Fournitures et services

*Montant réparti : 629 000 dollars; dépenses : 559 600 dollars;
écart : 69 400 dollars*

7. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique résulte principalement de coûts moins élevés que prévu et de gains de change sur certains services contractuels tels que le ramassage des ordures, le nettoyage et la lutte antiparasites, l'inspection et la réparation du matériel de bureau et le traitement des données. Les économies ainsi réalisées ont servi à financer l'augmentation des dépenses au titre des fournitures diverses pour le conditionnement.

Autres programmes

Formation

Montant réparti : 43 000 dollars; dépenses : 39 700 dollars; écart : 3 300 dollars

8. Le tableau ci-après donne des précisions sur les activités de formation réalisées au cours de la période considérée :

<i>Description</i>	<i>Coût (milliers de dollars des É.-U.)</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>Lieu</i>
Formation à la logistique	13 203	20	Base de Brindisi ^a
Introduction à la configuration du routeur CISCO	8 474	4	Base de Brindisi ^a
Entretien véhicules tout-terrain Toyota	1 080	3	Base de Brindisi ^a
Cours de gestion	1 229	1	Chypre
Cours de gestion pour responsables des achats	1 291	1	Chypre
Entretien des véhicules Lyon	4 992	2	Lyon
Entretien véhicules	2 099	2	Base de Brindisi ^a
Opérations aériennes – Refoulement/Remorquage	4 660	2	Base de Brindisi ^a
Erreur d'imputation des frais de voyage de la Division de l'administration et de la logistique des missions	2 700		
Total	39 728	35	

^a Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, Italie.

Compte tenu des fonctions d'appui aux opérations de maintien de la paix que remplit la Base de Brindisi, la formation aux transmissions, à la logistique, à l'approvisionnement et à la gestion des biens, aux transports et aux achats dispensée au personnel de la Base s'est avérée très utile. La méthode dite d'immersion utilisée dans le cadre de la formation aux transmissions a notamment réussi à concilier théorie et pratique, donnant au personnel la possibilité de se perfectionner, et devrait se traduire par une amélioration des services fournis par le centre de communications. Les cours d'introduction à la logistique et de formation à la gestion permettait de se familiariser avec la gestion d'entrepôts et couvraient toutes les fonctions importantes ayant trait au transfert et à la gestion des fournitures et des biens. Une telle formation était nécessaire pour renforcer les capacités de la Base compte tenu de la grande quantité de fournitures et de biens qu'elle avait à traiter chaque jour. Les cours d'entretien des véhicules ont été donnés par les fabricants pour permettre aux mécaniciens de se perfectionner. Le cours sur les achats visait à améliorer les compétences en matière d'encadrement et devrait s'avérer utile du fait que la Base assurait non seulement ses propres approvisionnements mais aussi ceux d'autres missions.

Contributions du personnel

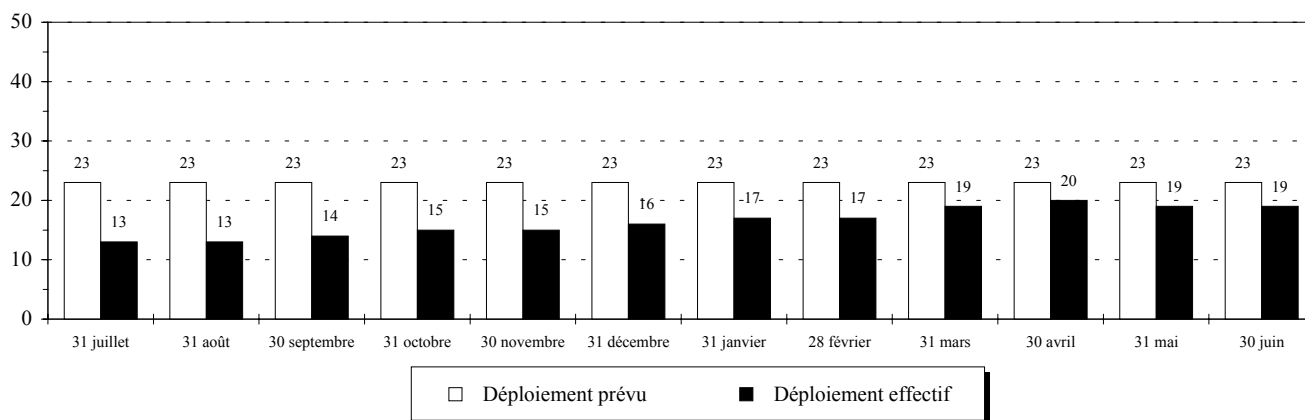
*Montant réparti : 836 100 dollars; dépenses : 688 000 dollars;
écart : 148 100 dollars*

9. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique est dû au taux de vacance de postes du personnel international et aux fluctuations des taux de change qui a réduit le coût de la main-d'oeuvre locale.

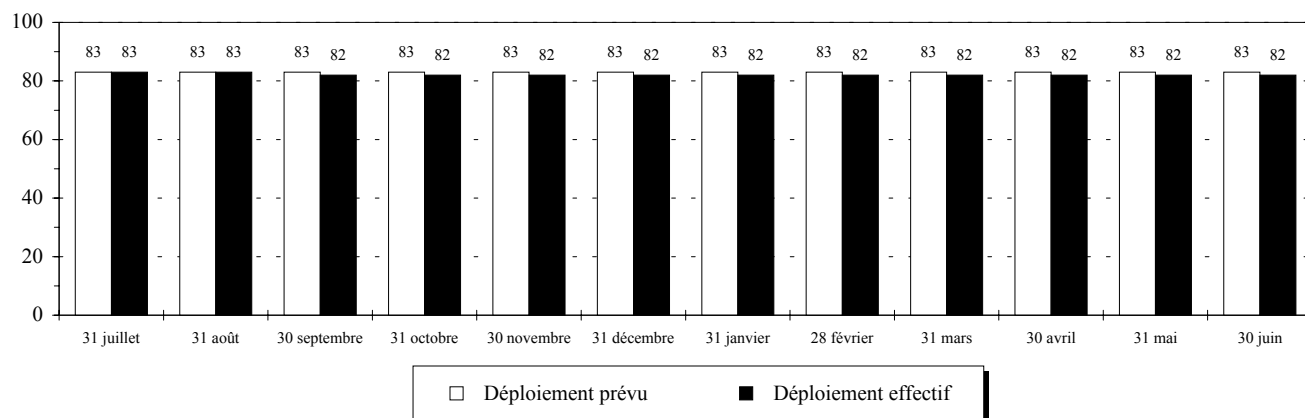
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

1. Personnel international



2. Personnel local



Annexe IV**Montants répartis et dépenses pour la période
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**